**MOBILITÉS ERASMUS+**

Étudiants du CCA

Deux possibilités (distinctes ou combinées) :

* **Mobilité à des fins d’étude** à l’étranger dans un établissement supérieur d’enseignement artistique partenaire, titulaire de la Charte Erasmus.

**Pour des raisons de cursus, les mobilités sortantes ne peuvent s’effectuer qu’en 4e année**. Durée : 3 à 12 mois.

Lieu : dans un pays participant au programme ou dans un pays partenaire.

Les étudiants de 4e année sont invités à effectuer un séjour d’études dans le cadre de la mobilité internationale. Il peut avoir lieu en Europe ou dans le reste du monde, dans le cadre d’Erasmus+ ou de conventions spécifiques préétablies avec des établissements partenaires.

Durée : de 3 à 12 Mois

* **Mobilité à des fins de stage** à l’étranger dans une entreprise. **Pour des raisons de cursus, les mobilités sortantes ne peuvent s’effectuer qu’en 4e année**.

Lieu : dans un pays participant au programme ou dans un pays partenaire.

Durée : 2 à 12 mois.

Comment préparer le projet de mobilité ?

1. Se soumettre à une sélection : Les étudiants acceptés en mobilité sortante auront été sélectionnés selon des critères strictes : qualité du travail, résultats, degré d’engagement, sérieux, capacité de participation financière.
2. Avec le professeur référent, il conviendra de: définir le projet, le type d’enseignement et cours envisagés.
3. Une préparation linguistique et culturelle sera proposée le cas échéant.
4. Compléter et déposer le dossier de candidature auprès du bureau des relations internationales qui le transmettra.
5. Passer en ligne le test obligatoire OLS (Online Linguistic Support), avant et après le séjour.
6. Faire la demande de Carte Européenne d’Assurance Maladie (gratuit)
7. Produire un rapport (textes et images), au retour de la mobilité.

En matière de financement :

La bourse allouée par l’UE est une aide au projet et ne couvre pas la totalité des dépenses du séjour.

**Tout projet de mobilité impliquera impérativement la participation financière de chaque étudiant** (le montant vous sera précisé).

Les taux des bourses Erasmus sont fixés par l’Agence nationale ou exécutive selon plusieurs critères (Destination, durée, type de mobilité).

**Attention !**

Le dossier complet de demande de mobilité doit parvenir à l’établissement dans le respect des délais qui vous seront indiqués pour l’année académique suivante. Il sera transmis par le responsable des relations internationales de l’établissement d’origine.

Tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté.

|  |  |
| --- | --- |
| **Contact :** CAMPUS CARAÏBEEN DES ARTSÉcole supérieure d’art de MartiniqueBureau des relations internationales10, rue des Artistes, Ermitage97200 Fort-de-Francewww.cca-martinique.com | Relations internationales :Myrtha Marie-Joseph+596(0) 60 86 36myrtha.mariejoseph@cca-martinique.com |